

# Actualités PIMPRESZ



## Bulletin Municipal Avril 2021

Le Printemps est arrivé!!!



**Avril : ne te découvre pas d'un fil,**

**Mai : fais ce qu'il te plaît,**

**Juin : de trois habits n'en garde qu'un.**

*Proverbe français*

### Dans ce numéro

- ◆ Le mot du Maire
- ◆ Mairie et Etat civil
- ◆ Pâques
- ◆ Commerces Locaux
- ◆ Travaux réalisés
- ◆ Travaux à venir
- ◆ Vols, dégradations...
- ◆ Infos diverses
- ◆ Assistantes Maternelles
- ◆ L'Ecole
- ◆ Périscolaire et Cantine
- ◆ Les Associations
- ◆ Recensement de la population
- ◆ Nouvel outil d'informations

# Le Mot du Maire...



Chères Pimpreziennes, Chers Pimpreziens,

Depuis le 3 avril 2021 le Pays tout entier est soumis à des restrictions sanitaires renforcées. Ces règles doivent être scrupuleusement respectées :

- ◆ Port du masque sur le domaine public, c'est-à-dire à l'extérieur du domicile donc dans nos rues ;
- ◆ Respecter la distanciation (pas plus de 6 personnes - 2 mètres entre chaque personne) ;
- ◆ Couvre-feu de 19h à 6h.

En adoptant ces règles nous agissons en citoyen responsable.

Notre école a fermé ses portes le 2 avril dernier pour une réouverture prévue le 26 avril. Durant la semaine du 6 au 9 avril des cours à distance seront dispensés aux élèves par leur Professeur. Puis, les enfants seront en vacances du 12 au 23 avril 2021.

Sur proposition de la Directrice de notre école, la municipalité de Pimprez a donné son accord pour accueillir les enfants des personnels prioritaires. L'éducation nationale n'a pas retenu notre candidature et c'est à l'école de Carlepont que les enfants pourront être accueillis. Je remercie l'ensemble des personnels qui ont œuvré avec rigueur depuis le début de cette pandémie, pour recevoir vos enfants en toute sécurité dans notre école et pour tous, malgré un contexte difficile. Je remercie également le personnel administratif qui reste disponible pour répondre à vos demandes.

Les conseillers municipaux continuent de se réunir en présentiel pour travailler sur les différents dossiers qui concernent notre village. Nous regrettons de ne pouvoir échanger avec vous comme avant, au travers de nos cérémonies ou de nos moments de convivialité. J'espère que la campagne de vaccination nous permettra, dans les prochaines semaines ou prochains mois, de pouvoir nous réunir à nouveau, toute génération confondue.

Ne baissons pas la garde face au virus,

*Le Maire*  
**Pascal LEFEVRE**

# LA MAIRIE



Rue de l'Église - 60170 PIMPRESZ

**Tél** : 03.44.76.84.84 **Fax** : 03.44.75.03.85

**Mail** : mairie-de-pimpresz@wanadoo.fr

## Horaires Péri-scolaire

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi  
de 07h00 à 08h35 et de 16h45 à 18h30

Téléphone : 03.44.75.61.49

Mail : [periscolaire@mairiepimpresz.fr](mailto:periscolaire@mairiepimpresz.fr)

## Horaires Mairie

Lundi, Mardi et Jeudi

de 15h00 à 18h00

Mercredi **FERMÉE**

Vendredi de 13h30 à 16h30

**Pour les dossiers importants  
veuillez SVP prendre rendez-  
vous au 03.44.76.84.84**

## Cimetière

### Horaires d'ouverture et fermeture

Du 1er Avril au 31 Octobre :  
8h00 à 19h00

Du 1er Novembre au 31 Mars :  
8h00 à 18h00

## SITE INTERNET

### TRES IMPORTANT !!!

En raison du changement **EN COURS**  
du site internet de la commune,  
ce dernier n'est plus disponible.  
En conséquence, le compte-rendu du  
Conseil Municipal sera désormais  
à votre disposition aux horaires  
d'ouverture de la Mairie.

## Etat Civil

M. KÉROMEST Gérard

Et

Mme DOS SANTOS SILVA Amélie

Le 20 Mars 2021

*Tous nos vœux de bonheur*

**Pacs :**



# Distribution de chocolats de Pâques aux enfants de notre école.....



Pour les filles



Pour les garçons



A l'occasion des Fêtes de Pâques, nous avons souhaité rendre un peu le sourire aux enfants de notre école en cette période de confinement.

La Municipalité a offert des chocolats de Pâques à tous les enfants scolarisés à l'école de Pimprez.

La distribution a eu lieu le vendredi 2 avril 2021 avec un effet de surprise réussi.



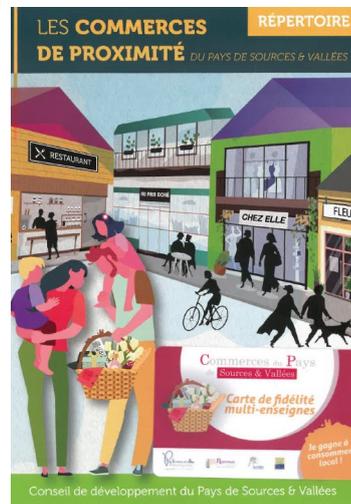


## Un répertoire des commerces de proximité

Un répertoire pour trouver toutes les bonnes adresses du territoire, les commerces ouverts le dimanche...

Est joint à ce bulletin ainsi que la carte de fidélité personnelle.

Ce dernier recense tous les commerces du territoire dont vous pouvez avoir besoin pour vos achats quotidiens. Vous y trouverez notamment leurs coordonnées, leurs horaires...



## Une carte de fidélité multi-enseignes

Cette dernière vous permettra de cumuler des avantages en consommant localement grâce à celle-ci. Elle est valable dans tous les commerces du territoire proposant un programme de fidélité. Grâce à une seule et même carte, vous pouvez bénéficier de réductions chez votre boulanger, de bons d'achat chez votre fleuriste, ou encore être informé des offres spéciales et ventes flash de votre boucher. Vous pouvez également offrir un bon cadeau à l'un de vos proches.

## Un site Internet pour faire vos achats en ligne

[www.commerces-sourcesetvallees.com](http://www.commerces-sourcesetvallees.com)

Vous voulez visiter un commerce depuis votre canapé.

Prendre RDV avec votre garagiste.

Faire vos achats en ligne et retirer vos produits en magasin, et même vous faire livrer chez vous ?

La plateforme [www.commerces-sourcesetvallees.com](http://www.commerces-sourcesetvallees.com) recense, elle aussi, les commerces du territoire, et vous permet de visiter leur boutique en ligne, prendre RDV et faire vos achats depuis votre ordinateur ou votre smartphone.

## Créer ou activer sa carte de fidélité

Sur cette plateforme, vous pouvez aussi **créer votre carte de fidélité** et visualiser les avantages que vous avez cumulés chez tel ou tel commerçant.



Nous comptons sur vous pour faire bon usage de tous ces outils, (re) découvrir les commerces de votre territoire, y faire vos achats quotidiens, faire plaisir à ceux que vous aimez... et cumuler ainsi plein d'avantages grâce à votre carte de fidélité !

Vous aiderez ainsi vos commerçants et leur famille à traverser cette crise. Et vous contribuerez à développer l'économie locale et votre territoire.

# TRAVAUX REALISES

## A l'école :

Les réparations et aménagements suivants ont été réalisés dans les cours de notre école :

- ♦ Pose d'un enrobé dans la cour de l'école maternelle à l'emplacement des troncs d'arbres. Désormais nos petits bambins peuvent profiter de tout l'espace disponible.

Avant...



Après...



- ♦ Pose d'un enrobé sur une aire de l'école primaire qui devenait dangereuse (sécurité et propreté)

Avant...



Après...



# TRAVAUX REALISES suite...

## *A l'école :*

- ◆ Réparation du portail de l'école primaire



- ◆ Pose d'un visiophone

- ◆ La commune a doté l'école maternelle de rideaux et films occultants pour le bien être des enfants et du personnel éducatif, en période de grand soleil.



## *Abris BUS:*

- ◆ Nous avons remplacé les deux vitres cassées par deux Plexiglass.



# TRAVAUX REALISES suite...

## *Nettoyage du Rû du Moulin :*

- ◆ Un nettoyage a été réalisé par nos agents le long du Rû du Moulin. Ce terrain appartient à la commune et nous nous devons de le rendre accessible. C'est chose faite... En effet, notre réseau d'assainissement passe sous cette parcelle qui doit toujours être en état si une intervention devait avoir lieu sur le réseau.



## *Achat de matériel :*

- ◆ Nous avons doté notre personnel technique du matériel suivant :

Un nettoyeur haute pression



Une débroussailleuse multifonctions  
appareil 4 en 1 : débroussailleuse, taille haie,  
tronçonneuse, rallonge



# TRAVAUX A VENIR suite...

## *Eglise Saint-Médard:*

- ◆ Suite aux différentes intempéries des années antérieures, des réparations sur la toiture seront réalisées prochainement. Des ardoises doivent être remplacées, certaines remises en place sur le clocher. La toiture doit être vérifiée dans son ensemble. Pour cela, l'utilisation d'une nacelle s'avèrera nécessaire .

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise LELU de Pimprez.

## *Eclairage public :*

- ◆ L'éclairage public avec leds sera installé dans la Zone Artisanale dans quelques semaines. Le dossier a été finalisé entre la commune et le SE 60.

## *Rue des Arcs :*

- ◆ Après réalisation d'un bornage le long de la Rue des Arcs (côté nord), les travaux de réparation et de réfection de voirie seront réalisés dans la foulée.

## *Les gravières LAFARGE :*

- ◆ La Société LAFARGE que nous avons rencontrée en février dernier, nous a indiqué que les travaux débuteront au début du 1er semestre 2022. Dans cette expectativa, des travaux sur les réseaux d'électricité sont en cours afin de sécuriser et d'adapter la distribution d'électricité sur notre territoire.

## *Canal Seine Nord Europe :*

- ◆ Après de nombreuses réunions en mairie ou à la CC2V, nous avons obtenu des réponses de la SCSNE sur nos demandes et nos interrogations.

Concernant les parcelles des « Arcs », un cloisonnement a été réalisé pour empêcher les amphibiens (crapauds, grenouilles, etc...) d'accéder au chantier. Des fouilles archéologiques sont réalisées par le Conseil Départemental. Ces parcelles doivent recevoir un excédent de terre lié à la construction du Canal. Pour la partie longeant la Rue des Arcs, les représentants de la SCSNE nous ont confirmé que nos demandes avaient bien été entendues. A savoir, garder la possibilité pour notre village de pouvoir urbaniser du côté sud de cette route pour garantir le développement de notre commune, comme cela était prévu dans notre Plan Local d'Urbanisme (zone en 2Auh). Les représentants de la SCSNE nous ont également confirmé qu'il n'y aurait pas d'exploitation de granulats dans cette zone par la SCSNE.

# TRAVAUX A VENIR suite...

Pour sécuriser la distribution d'électricité, une nouvelle ligne sera installée depuis le croisement de la Rue des Arcs avec la Rue Cezslaw Barski, dans la partie rejoignant le rond-point de la desserte industrielle. Une armoire électrique « ENEDIS » sera implantée près de cette intersection.

Les travaux du pont du « CD 40 bis » (route qui reliera Bailly à la desserte industrielle de Ribécourt) devraient débuter prochainement. Nous restons attentifs sur les connexions de ce pont et sur l'accès du Quai de Pimprez sur notre réseau routier. La SCSNE doit nous apporter des précisions car nous voulons garantir notre sécurité.

Nous devons débattre également au sein de la CC2V sur la labellisation des Projets Connexes à la SCSNE. En effet, la SCSNE prévoit le rétablissement des voiries mais sans liaisons cyclable et piétonne. Je suis convaincu de la nécessité de prévoir ces aménagements sur le pont du « CD 40 bis » comme sur le pont du « RD48 ». Je rappelle que ces ouvrages d'art sont sur le territoire de Pimprez. Nous devons prévoir ces projets connexes, ils sont indispensables aux nouveaux enjeux en terme de mobilité et surtout en terme de sécurité.

## *Les Ateliers Municipaux :*

- ◆ Ce projet a enfin pris forme! Depuis le second semestre 2020, dans un contexte sanitaire si compliqué pour informer, échanger et discuter, l'ensemble des conseillers municipaux a travaillé sur ce projet.

Prise de connaissance du dossier, réflexions, propositions et enfin engagement sur le projet.

Sur les conseils de l'ADTO (Agence Départementale des Territoires de l'Oise), de notre architecte D.P.L.G. Corinne VERCOUTERE-PROVOST et des bureaux d'études et de sécurité, en concertation avec le conseil municipal, le dossier avance.

L'implantation du bâtiment sur notre parcelle est déterminée, les dimensions et l'aménagement intérieur sont étudiés. Une étude géotechnique va être réalisée ainsi qu'un bornage pour délimiter les lieux. Comme déjà indiqué, cette crise ne favorise pas les travaux de concertation, de conception et d'études, mais nous travaillons bien sûr sur ce dossier car ces ateliers rendront bien des services à la commune et à nos Agents Techniques.

## *Antenne relais FREE :*

La municipalité a reçu le 19 mars dernier un dossier d'information mairie de la part de la société FREE. Nous avons affiché cette information dans les lieux règlementaires. Ce dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture et un cahier pour vos remarques est à votre disposition.

Ce dossier concerne le projet de la Société FREE d'implanter une antenne relais dans la Zone Artisanale de Pimprez.

Le conseil municipal devra émettre un avis sur ce projet.

# *Vols, dégradations, incivilités, pollution*

- ◆ Nous déplorons le vol d'un avaloir dans la Rue des Ecazieux. C'est un coût élevé pour la commune et un danger le long de cette rue. Un devis a été signé. Nous faisons le nécessaire pour réparer ce préjudice. Cette intervention devrait avoir lieu à la fin de ce trimestre.
- ◆ Dépôt d'hydrocarbures dans le fossé du Mourtoir. J'ai porté plainte pour cet acte de pollution auprès de la Gendarmerie. Je considère ce procédé très dommageable pour l'environnement et d'un coût énorme pour notre collectivité (près de 5000€) pour la dépollution. Malheureusement, je le regrette, nous n'avons pas pu identifier avec certitude l'auteur de ces faits. Je reste très vigilant sur cette situation.

## *Dépôts sauvages :*

- ◆ Encore des dépôts sauvages au « Bras Mort », nous avons deux déchetteries sur le territoire de notre Communauté de Communes (une à Ribécourt et l'autre à Thourotte). Elles sont à votre disposition pour collecter vos déchets. Utilisez-les et respectez la Nature. Si vous êtes témoin de ce genre d'incivilité, merci d'en informer la Mairie.

## *Comportements Routiers :*

- ◆ Encore et toujours des comportements routiers inappropriés. Nous constatons des automobilistes circulant à des vitesses très excessives dans nos rues, accompagnées de nuisances sonores. Cela concerne aussi les propriétaires de quad et moto. Je demande à tous de bien prendre conscience des risques qu'ils prennent et qu'ils font courir aux autres en pratiquant ce genre d'exaction. Un accident peut se payer toute une vie, pour ceux qui les commettent et surtout pour ceux qui en sont victimes. Ces faits sont commis aussi bien par des adultes que par des jeunes. Rappelons qu'il est du devoir des parents de montrer l'exemple.

## *Les Déjections Canines :*

- ◆ Si vous êtes propriétaire d'un animal de compagnie, munissez-vous d'un petit sac pour récupérer ses **Crottes** SVP. Elles sont à vous. Pensez aux piétons, adultes et enfants, et aux vélos qui circulent. C'est une véritable pollution également, c'est un manque d'hygiène et de respect pour autrui.

**A moins que ce ne soit pas votre animal !**

# *Vols, dégradations, incivilités, pollution*

## *Interdiction de faire du feu :*

- ◆ Nous vous rappelons que les feux en tout genre sont interdits. Je suis intervenu plusieurs fois depuis mon élection pour ce problème. Il est interdit de brûler des végétaux (branches, palettes, bois...). Si vous faites intervenir une entreprise pour des travaux, vous devez les informer sur ces interdictions. C'est de votre responsabilité.

## *Nuisances sonores :*

- ◆ Régulièrement je suis contacté par des administrés pour me signaler des aboiements persistants de chiens. Veillez à ne pas laisser votre ou vos animaux seuls. **Veillez respecter la tranquillité de votre voisinage.**

A l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons les horaires à respecter concernant les entretiens d'espaces verts et autres travaux... **(nuisances sonores)**.

**Lundi à Vendredi 8h/12h et 13h30/19h**

**Samedi 9h/12h et 14h/19h**

**Dimanche 9h30/12h**

# Infos suite...

## ***Distribution et port du masque :***

En cette période de crise sanitaire et afin de soutenir l'effort collectif dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, la Municipalité de Pimprez a pris la décision de procéder à une nouvelle distribution de masques à destination de la population.

Cette distribution a eu lieu le samedi 13 mars dernier.

A noter que si vous n'avez pas pu retirer vos masques, nous vous invitons à contacter les services de la Mairie au 03.44.76.84.84.

Nous vous rappelons que selon l'arrêté N°60-20210402-1 de la Préfecture de l'Oise du 02 avril dernier, le port du masque est obligatoire pour les personnes de plus de onze ans et plus dans l'ensemble de l'espace public sur tout le territoire du département de l'Oise.

Respectez les gestes barrières et partagez-les avec votre entourage. Votre engagement peut sauver des vies.

## ***Mutuelles :***

La commune a signé un contrat à tarifs négociés avec 2 Mutuelles.

N'hésitez pas à les contacter.

**"Pour notre santé,  
ma ville fait confiance  
à la mutuelle SMH !"**



Arnaud Kleinklaus  
60200 Compiègne  
06 49 21 64 88

**AXA**

Renseignements et devis  
03 20 10 97 10  
www.smh.fr

Groupe  
**Solimut**  
Mutuelles  
de France

# Infos suite...

## *Demande d'immatriculation :*

Rendez-vous sur le site :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/Vos-demarches>

## *Demande de carte d'identité et passeport :*

Pour toute demande, s'adresser à la mairie de Ribécourt-Dreslincourt

## *Vide Grenier interdit actuellement, lorsqu'ils reprendront, inscription en Mairie :*

Selon l'article 4 de l'arrêté N°60-20210402-1 de la préfecture de l'Oise du 02 avril dernier, les braderies, brocantes, vide-greniers, et ventes au déballage sont interdits dans l'ensemble du département.

Quand cet arrêté ne sera plus en vigueur, les vide-greniers seront de nouveau possibles mais seront soumis à une réglementation applicable à la vente au déballage. Ainsi, la manifestation doit, entre autres, faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie.

## *Billard :*

**Il n'en reste qu'un!!! Profitez de cette occasion!!!**



Si vous êtes intéressé par ce billard Français chauffant,  
veuillez vous rendre en Mairie aux heures d'ouverture.

Pour information, il vous appartiendra d'organiser le démontage et le transport.

**N'hésitez pas à en parler autour de vous!!!**

# Infos suite...

## **Recensement Militaire :**

Tous les jeunes hommes et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en Mairie, après leur seizième anniversaire et dans les 3 mois qui suivent. **Les jeunes nés Avril, Mai, Juin 2005 doivent se faire recenser jusqu'au 30 Juin 2021.**

## **SNU 60 :**

Vous êtes âgé de 15 à 17 ans et vous souhaitez vous investir dans une mission d'Intérêt Général. La Campagne d'inscription au SNU 60 Service National Universel Oise 2021 est ouverte.

**RENSEIGNEZ-VOUS**



## **PIMPRESZ, pour l'Emploi :**

Le bus pour l'emploi du Conseil Départemental de l'Oise a fait escale à Pimpresz le 25 mars dernier. Il sera de nouveau installé sur le parking derrière la Mairie :

- ⇒ **Le mercredi 05 mai 2021 de 14h00 à 16h45**
- ⇒ **Le jeudi 17 juin 2021 de 14h00 à 16h45**

Les Agents et professionnels qui sont à bord, vous proposent : L'aide à la recherche d'emploi, La formation, Un suivi personnalisé, Rédaction de CV, Aide à la création d'entreprise, Valorisation du parcours professionnel, etc...

Nous vous encourageons vivement à vous y rendre si vous êtes concernés. En effet, près d'une personne sur deux montée dans le Bus Départemental pour l'Emploi trouve un emploi, une formation ou monte son entreprise.

# Infos suite...

## *Les Arnaques :*

## **DEJOUONS LES ARNAQUES DU MOMENT !**

*Rénovation énergétique : faire ses travaux sans  
tomber dans le panneau !*



Depuis plusieurs années, la DGCCRF (direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) observe un niveau particulièrement élevé d'infractions graves dans le secteur de la rénovation énergétique (isolation, installations de panneaux solaires, etc....)

### **8 Réflexes à adopter pour ne pas se faire avoir !**

Vous voulez faire des économies d'énergie ?

- Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès de la Communauté de Commune des Deux vallées ou au **03.22.33.68.00** lien : [www.renovation-info-services.gouv.fr](http://www.renovation-info-services.gouv.fr)

Les services publics ne démarchent jamais !

- Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.

Démarché ?

- ◆ Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même.  
Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.

Ne vous précipitez pas :

- Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.

Méfiez-vous des offres trop alléchantes !

- Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.

Si vous avez contracté un crédit ?

- Ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement.

Un litige ?

- Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.

Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?

- Contactez la DGCCRF.

## ***Faux sites administratifs, attention aux arnaques !***

De nombreux sites proposent, moyennant rémunération, de faciliter l'accomplissement de certaines démarches administratives courantes (demandes de permis de conduire, de carte grise, d'extrait d'acte de naissance, extrait de casier judiciaire, par exemple) ou encore de vous renseigner sur la mise en œuvre de réglementations spécifiques (consulter le nombre de points restants sur un permis de conduire, traitement automatisé de fichiers de données à caractère personnel, accessibilité des établissements recevant du public, par exemple).



Rien n'interdit un professionnel de proposer ces prestations de services en contrepartie d'un paiement à condition de respecter des règles précises :

- L'identité du prestataire, le contenu et le prix des prestations, notamment, ne doivent pas être de nature à induire en erreur ;
- Si le consommateur souhaite que l'exécution de la prestation de services proposée commence avant la fin du délai de rétractation de 14 jours, le professionnel doit recueillir sa demande expresse en ce sens ;

- Dans cette hypothèse, le consommateur doit être informé qu'une fois la commande passée auprès de la société, il pourra se rétracter dans un délai de 14 jours en contrepartie d'un montant proportionnel à l'exécution de la prestation jusqu'à la communication au professionnel de sa décision de se rétracter, sauf s'il a expressément reconnu perdre son droit de rétractation, si le service a été pleinement exécuté avant l'expiration de ce délai ;
- Le consommateur doit recevoir une confirmation de commande.

Certains sites vont plus loin que le simple paiement du service et peuvent conduire de façon opaque à un service non souhaité.

Pour éviter toute confusion, vérifier l'adresse internet (URL) du site ; les URL de l'administration française se terminent invariablement par « gov.fr » ou « .fr » et jamais par « gov.org ».

Le meilleur point d'entrée pour les démarches administratives en ligne est le site officiel => [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Vous pouvez signaler tout problème ou difficulté avec un site internet sur le site gouvernemental SignalConso à l'adresse suivante => <https://www.signal.conso.fr>

## *Mise en garde aux faux agents ENGIE!*

Depuis plusieurs mois, des personnes se faisant passer pour des employés d'ENGIE sévissent un peu partout en France.

Leur technique est bien rôdée, un ou deux agents vêtus d'un blouson portant la marque du fournisseur d'électricité et de gaz se présentent à votre domicile sous prétexte de vous proposer une nouvelle offre, ils vous demandent une facture afin de vérifier le type de contrat que vous avez souscrit, le temps que vous allez chercher le document le ou les faux agents dérobent liquides, bijoux ou documents confidentiels.

Comment démasquer un faux agent ?

L'habit ne fait pas le moine ! Demandez une carte pro ; elle doit absolument contenir le nom de l'agent, l'année de validité, le logo Engie, la photo de l'agent, l'année de validité.

Si un commercial se présente au nom de GDF SUEZ, ancien nom d'ENGIE pour vous proposer la souscription d'un contrat de fourniture d'électricité ou de gaz naturel, cette demande ne provient pas d'ENGIE, il s'agit d'un démarchage frauduleux !

Pour plus de sécurité, avant de laisser entrer toute personne chez vous, effectuez un contre appel au service concerné, au 09 69 32 67 77 (du lundi au vendredi de 08h30 à 18h).

Restez vigilants !

# Infos suite...



Urgence

**S.A.M.U** : 15

**Pompiers** : 18

**Centre de Secours**

**60150 Thourotte** :

03.44.90.61.12

**Gendarmerie Nationale** : 17

**Appel d'Urgence en**



Médical

**Hôpital de Compiègne** :

03.44.23.60.00

**Polyclinique Saint Côme** :

03.44.92.43.43

**RIB Infirmier** :

**60170 Ribécourt**

03.44.76.78.15

06.11.69.26.81



Divers

**Trésorerie de Thourotte** :

**03.44.76.00.47**

**CC2V** : 03.44.96.31.00

**Maison du Conseil Général** :

**03.44.10.82.40**

**Vous souhaitez travailler?  
Vous êtes sans emploi?  
Nous pouvons vous aider**

**Des particuliers, des entreprises vous proposent  
des heures de travail  
(rémunération au SMIC horaire)**

## **Vos compétences :**

- ✓ Ménage et Repassage
- ✓ Soutien scolaire à domicile
- ✓ Jardinage
- ✓ Courses et préparation de repas
- ✓ Garde d'enfants
- ✓ Assistance aux personnes âgées
- ✓ Petits travaux de bricolage
- ✓ Manutention et Aide au déménagement
- ✓ Soins aux animaux
- ✓ Peinture et papier peint

***La solidarité, l'égalité et la dignité  
sont au cœur de notre fonctionnement.***

**Notre association, loi de 1901, est conventionnée par l'Etat  
et partenaire du Conseil Départemental.  
En utilisant nos compétences, vous contribuez à notre mission  
de service public pour une économie solidaire.**

Conception: [www.horizonmarketing.fr](http://www.horizonmarketing.fr) Crédit photos: Fotolia - Shotstudio - Piotr Marcinski

**Partage Travail** | 3 rue de l'Anthémis - 60200 Compiègne  
Téléphone : 03.44.86.42.82 | E-mail : [accueil@partagetravail60.fr](mailto:accueil@partagetravail60.fr)

**Nos bureaux sont ouverts le lundi 10h-12h30, 14h-17h,  
du mardi au vendredi 9h-12h30, 14h-17h**

**WWW.PARTAGETRAVAIL60.FR**

SE RENSEIGNER  
ALLO OISE SENIORS

**03 44 82 60 60**

☎ PRIX D'UN APPEL LOCAL

Du lundi au vendredi  
de 08h00 à 19h00 (sans interruption)  
et le samedi de 09h00 à 13h00  
ou par mail à l'adresse suivante :

[allo-oise-seniors@oise.fr](mailto:allo-oise-seniors@oise.fr)



**AGE D'OR  
SERVICES**

**Agence l'Age d'Or**  
2 Rue des Frères-Greban  
60200 COMPIEGNE  
Tél : 03.44.44.01.01

Mail : [compiagne@agedorservices.com](mailto:compiagne@agedorservices.com)

L'entreprise Compiégnoise «**Age d'Or**» a repris en totalité  
l'activité de portage de repas précédemment gérée  
par l'association «**Les Pélicans**».



## BESOIN D'UNE AIDE A DOMICILE ?

Ménage  
Repassage



Aide à la  
personne



Garde de  
nuit



Garde  
d'enfants



### VOUS SOUHAITEZ EMBAUCHER UNE AIDE A DOMICILE ?

- Pour vous, nous nous engageons à :
  - Recruter des professionnels qualifiés
  - Rédiger le contrat de travail
  - Etablir les fiches de paie
  - Gérer les déclarations à l'URSSAF et à la CPAM
- Devis gratuit
- Aides financières sous conditions pouvant aller jusqu'à 100%

50%  
des sommes  
versées  
déductibles des  
impôts

L'Abej-Coquerel s'engage à vos côtés pour vous aider au mieux 03 44 75 05 06



**Adhap Services**  
149 Rue de Paris  
60200 COMPIEGNE  
Tél : 03.44.36.72.96  
Mail : [adhap60a@adhapservices.eu](mailto:adhap60a@adhapservices.eu)

Bureaux ouverts de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'entreprise **Adhap Services** est spécialisée dans l'aide à domicile:  
Travaux ménagers, accompagnement, gardes personnalisées,



## CC2V – Assistantes Maternelles

**Le Relais de la CC2V peut vous accompagner dans vos démarches.**

Le relais est un service gratuit créé en intercommunalité, c'est un lieu ouvert aux familles, aux professionnels de l'accueil individuel, aux enfants et aux acteurs de la petite enfance. Il a pour objectif de répondre aux besoins et aux attentes de chacun, dans la limite des missions qui lui sont confiées.

### **Les missions du relais :**

#### **Auprès des familles**

Il présente les différents modes de garde présents sur le territoire. Il fournit la liste des assistantes maternelles ou de garde d'enfants à domicile du secteur. Il accompagne les familles tout au long de leur parcours de parent employeur (démarches administratives, convention collective, contrat de travail etc...).

#### **Auprès des assistant(e)s maternel(le)s**

Il informe et oriente les personnes intéressées par le métier d'assistant maternel. Il accom-

#### **Auprès des enfants**

Le relais participe, avec les assistantes maternelles à la socialisation, à l'épanouissement et au bien-être de l'enfant. Pour cela, le relais propose des ateliers d'éveil destinés aux assistantes maternelles, aux gardes à domicile et aux enfants dont elles ont la garde.

Le relais est un lieu de rencontre, d'écoute et de soutien pour les parents et les professionnels de l'accueil individuel.

#### **Auprès des acteurs de la Petite Enfance**

Le relais a pour mission, en partenariat avec la CAF, la MSA, le CG, les élus du territoire et les structures Petite Enfance, de participer à l'observation de l'accueil du jeune enfant sur le territoire de la CC2V.

#### **Contact Pôle Enfance Jeunesse**

Accueil : Karine DESPINOY

**Tel : 03 44 90 61 40**

Pôle AROBASE CC2V POINT FR

#### **RAM - Relais Assistantes Maternelles (0-6 ans) :**

- Alexandra RECH
- Audrey VASSEUR

#### **Service Animation Loisirs (3-16 ans) :**

- Brigitte DESSAUX
- Arnaud SEGUIN

# ECOLE

## *Inscriptions en Mairie pour la rentrée scolaire suivie d'une admission à l'école*



Inscription Scolaire  
Rentrée 2021



- ◆ La première inscription de votre enfant se fait en Mairie au plus tard au mois de juin précédant l'année scolaire. Munissez-vous, pour cela, de votre Livret de Famille, un justificatif de domicile et du Carnet de Santé attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.
- ◆ Nous vous recommandons de vous renseigner dès à présent pour que l'admission de votre enfant, par la Directrice de notre école, s'effectue dans les meilleures conditions.

## *Périscolaire/Cantine*

### *La Galette des Rois et des Reines !!!*

Bonjour à toutes et tous,

Cette année encore, les enfants ont pu se régaler avec le repas à thème de la «Galette des Rois» de la cantine. Une pure joie pour les plus chanceux de découvrir la fameuse Fève.



# Périscolaire/Cantine suite...

Enfin l'hiver est derrière nous. Le printemps a pointé le bout de son bourgeon, ce qui va nous permettre d'aborder de nouvelles activités en rapport avec cette saison.

## Au programme :

- Le retour du jardin et des légumes. Cette année nous sèmerons des carottes, radis, fleurs, et planterons potirons et tomates.
- Les jeux extérieurs au périscolaire du soir.
- La création de surprises pour les temps fort du mois de mai.

A titre informatif, nous accueillons actuellement en moyenne 8 enfants le matin. Nous servons à la cantine approximativement 47 enfants chaque jour. Et pour finir la journée, nous accueillons une quinzaine d'enfants chaque soir.

Nous vous remercions de nouveau pour votre confiance.

En complément de ce mot, vous trouverez des photos de notre chasse aux œufs qui a eu lieu le jeudi 01 avril.

Nous tenons à remercier avec un grand plaisir, toutes les familles qui ont participé aux dons de DVD et jouets, qui ont fait le bonheur de tous. Nous remercions aussi le Comité des Fêtes de Pimprez pour leur don. Celui-ci va permettre de colorer le périscolaire. Et enfin, nous remercions la Mairie pour l'achat de 3 tricycles 2 places. Vos enfants se prennent pour des champions de course cycliste.

Malgré ce calendrier scolaire chamboulé, nous vous souhaitons de bonnes vacances et une bonne rentrée scolaire.

Le site de la Mairie n'est actuellement plus disponible pour cause de remplacement. Vous ne pouvez plus accéder au lien vers le site « Berger Levraut » pour effectuer vos réservations/annulations/paiements. Pour accéder au Portail Famille veuillez suivre le lien ci-joint : <https://portail.berger-levraut.fr/16876/accueil>

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments occasionnés.



Vincent GRÜN

# Les Associations



A.C.V.G de PIMPRESZ



## Calendrier 2021

**8 mai** : Fin de la seconde guerre mondiale.  
Dépôt de gerbe au monument aux morts.

**14 juillet** : Cérémonie commémorative de la prise de la Bastille.  
Dépôt de gerbe au monument aux morts.

**11 novembre** : Cérémonie commémorative de l'Armistice de la guerre 1914 – 1918.  
Dépôt de gerbe au monument aux morts.

Les anciens combattants vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021 malgré les conditions sanitaires qui nous sont imposées.

Portez vous bien en ces temps difficiles.

**Le président**

**LUC Claude**

# *Les Associations suite...*

## *Le Comité des Fêtes :*

**Bonjour à tous.**

**Après 5 ans de présidence au sein du «Comité des Fêtes», je vous fais part de mon départ de ce dernier.**

**Il m'en restera de très bons souvenirs, de bons fous rires ainsi que de très belles amitiés créées au cours de nos soirées.**

**Je remercie toute l'équipe du Comité des Fêtes pour leur dévouement ainsi que nos prestataires.**

**Je vous remercie également pour vos participations aux soirées organisées.**

**Suite à nos 5 années de bilan positif, le Comité des Fêtes a décidé de faire un don au périscolaire de Pimprez. Ainsi nos chers bambins pourront se réjouir de trouver prochainement du nouveau mobilier coloré ainsi que de nouveaux jouets modernes.**

**Je souhaite bonne route à mon successeur Monsieur Joël JOUGLET qui ne manquera pas de vous tenir informés du nouveau bureau qui va être élu très prochainement ainsi que des membres actifs anciens et nouveaux.**

**Prenez soin de vous ainsi que de vos proches.**

**Nathalie Clément**

## *Recensement de la Population:*

Lors de la distribution de masques à la population, nous avons obtenu l'adresse mail et le numéro de portable d'une grande partie de nos administrés qui restent bien sûr confidentiels et qui va nous permettre de communiquer rapidement des informations urgentes. Nous vous en remercions vivement.

**Certains d'entre vous ne figurent pas dans notre base de données des administrés. Aussi, nous vous encourageons à vous faire connaître auprès de la mairie, aux heures d'ouverture.**

**Nous avons remarqué qu'il s'agissait principalement de nouveaux habitants de notre village, suite à l'achat d'un bien immobilier ou d'une location et même d'une construction nouvelle.**

Nous comptons sur votre étroite collaboration.

## *Nouvel outil d'information:*

Rien de plus simple. Complétez le coupon ci-dessous et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie ou faites-vous connaître via le compte Messenger de la commune

\*\*\*\*\*



Bulletin d'adhésion au service d'envoi de sms de la commune de Pimprez.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél portable :

Courriel : Signature :

